

ENQUETE PUBLIQUE PIHOURC DECHARGE REGIONALE

12 novembre au 14 décembre

La décharge de Liéoux ou CET de Pihourc se situe à 10 km au nord de Saint-Gaudens. On y entasse les déchets non valorisés du Comminges et des départements limitrophes dans des conditions inquiétantes : **fuites de « jus de décharge » hautement toxiques dans les cours d'eau, mauvaises odeurs non sans risques pour la santé, facturations aux contribuables très inégalitaires, rapport accablant de la cour régionale des comptes...**

La décharge est gérée par le SIVOM de Saint-Gaudens-Montréjeau-Aspet-Magnoac pour le compte du SYSTOM des Pyrénées représentant environ 170 000 personnes. **Elle recevra 85 000 tonnes de déchets minimum par an jusqu'en 2034.**

En contradiction avec la loi du 13 juillet 1992 qui préconise la réduction des déchets à la source, la proximité des centres de traitement, l'information du public, la valorisation des déchets..., il est prévu le **doublément de la capacité de la décharge** qui entraînera des pollutions toujours plus importantes, un coût élevé pour les collectivités.

*Extrait de l'avis d'enquête publique : « autorisation de l'installation de stockage de déchets non dangereux de « Pihourc » sur les communes de Saint-Gaudens et Latoue, l'autorisation de travaux sur le ruisseau du Barrail avec **rejet des eaux pluviales et eaux de surface, des lixiviats** du site après traitement sur les communes de Saint-Gaudens et Latoue. »*

Dans la discrétion, **l'enquête publique sur l'extension de la décharge se déroule du 12 novembre au 29 décembre.** Un registre est mis à disposition dans les mairies de Saint-Gaudens, Latoue et Saux et Pomarède et pour les observations verbales le commissaire enquêteur recevra en mairie de Saint-Gaudens : le jeudi 6 décembre de 14h à 17h, le vendredi 14 décembre de 14h à 17h, le samedi 29 décembre de 10 à 13h et en mairie de Latoue le jeudi 20 décembre de 14h à 17h.

Pour plus d'information consulter la page internet :
www.vivreincomminges.abri.org/pihourc.html